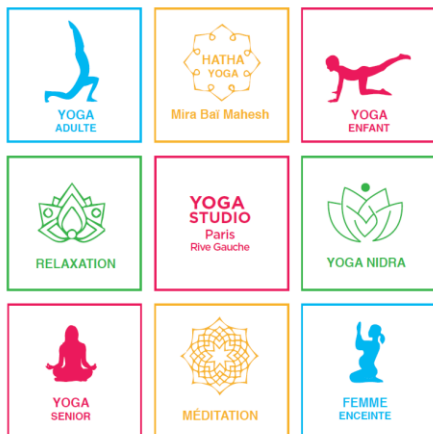




Mira-Baï Ghatradyal-Mahesh, Professeure de Hatha-yoga

Parrainée par le CRCFI

Ass Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Décret du 18/07/03 sous le n°INTA0300156D

Yoga Studio Paris Rive Gauche
50 rue Vaneau 75007 Paris

miramahesh.yoga@gmail.com – 06 12 32 43 97

Atelier de yoga du dimanche matin en visioconférence (ZOOM) Saison 2026/2027

Toujours dans la continuité de la tradition du yoga traditionnel indien, tel qu'il était enseigné par Shri Mahesh, Mira-Baï Ghatradyal Mahesh animera un atelier de yoga ouvert à tous.



Pratique de posture, travail du souffle, yoga nidra, méditation, le dimanche matin de **10h00 à 11h30** aux dates suivantes :

20 septembre 2026
11 octobre 2026
15 novembre 2026
13 décembre 2026
24 janvier 2027

7 février 2027
14 mars 2027
4 avril 2027
30 mai 2027
13 juin 2027

Après chaque atelier, il vous est adressé le replay du cours via zoom qui reste accessible jusqu'à l'atelier suivant.

Merci de vous préinscrire à l'avance. Les liens de connexion vous seront adressés la veille au soir.

Règlement : Les règlements peuvent s'effectuer par chèque ou par virement, dans ce dernier cas merci de m'adresser la copie du virement pour validation de votre inscription et de bien identifier le libellé de votre virement avec votre nom et le type de forfait réglé **RIB : IBAN : FR76 3000 3027 3800 0200 1438 643 / BIC : SOGEFRPP.**

✂
Atelier de yoga en visioconférence (ZOOM) du dimanche matin-Bulletin d'inscription

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

☐ **Adhérent au CRCFI :**

☐ Tarif de la séance à l'unité : 30 euros

☐ Forfait pour les 10 séances : 260 euros

☐ **Non Adhérent au CRCFI :**

☐ Tarif de la séance à l'unité : 35 euros

☐ Forfait pour les 10 séances : 310 euros

☐ Règlement à l'unité : nombre de séance x (30 € ou 35 €) =

☐ Précisez les dates pour les séances à l'unité :

Etablir le règlement à l'ordre Mira-Baï Mahesh-Ghatradyal N° SIRET: 508 10889 100013